



Notre réf.: 04210/2019/OBS/OSD/AMDAR-TF

27 février 2019

Objet: Contribution 2019 au Fonds d'affectation spéciale du Groupe d'experts AMDAR

Madame, Monsieur,

Vous vous souvenez sans doute que le système d'observation AMDAR (retransmission des données météorologiques d'aéronefs) est désormais une composante pleinement opérationnelle du Système mondial d'observation relevant du Programme de la Veille météorologique mondiale. Suite à la décision 37 (EC-70) de la soixante-dixième session du Conseil exécutif, l'Équipe d'experts pour les systèmes d'observation aéroportés, qui relève de la Commission des systèmes de base (CSB), est responsable de la maintenance et du développement du système AMDAR ainsi que du programme d'observations d'aéronefs. Le Fonds d'affectation spéciale AMDAR va continuer de financer cette équipe, ainsi que son programme de travail et ses activités, conformément au mandat approuvé¹. Une stratégie détaillée ainsi qu'un plan de travail et un budget² ont été définis pour le programme d'observations d'aéronefs. Ils sont fondés sur les mesures afférentes aux observations d'aéronefs et à la retransmission des données météorologiques d'aéronefs qui sont énoncées dans le Plan d'action de la CSB pour l'évolution du Système mondial d'observation (SMO)³.

L'une des principales avancées enregistrées est la mise en place d'un accord de collaboration entre l'OMM et l'Association du transport aérien international (IATA) sur le fonctionnement du programme AMDAR. Cet accord repose sur un arrangement de travail conclu entre les deux organisations en juillet 2017, à la suite de la décision 60 (EC-69) de la soixante-neuvième session du Conseil exécutif. Il devrait faciliter la participation de l'industrie aéronautique au renforcement du système d'observation AMDAR.

Parmi les activités coordonnées et menées à bien en 2018 dans le cadre du programme d'observations d'aéronefs, il convient de mentionner les suivantes:

- a) Poursuite de la contribution au développement des attributions, principe de fonctionnement et plan de mise en œuvre du programme AMDAR coparrainé par l'OMM et l'IATA (WICAP), qui seront présentés au Dix-huitième Congrès météorologique mondial en juin 2019;

¹ http://www.wmo.int/pages/prog/www/GOS/ABO/documents/AMDAR_TF_ToR_Jan2013_Approved.pdf

² http://www.wmo.int/pages/prog/www/GOS/ABO/ABO_Work_Program.html

³ http://www.wmo.int/pages/prog/www/GOS/ABO/ABOP_Long-term_Work_Plan.html

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM

cc: Président de la CSB
Président de la CIMO
Président de l'Équipe d'experts pour les systèmes d'observation aéroportés
Président de l'Équipe d'experts pour les observations d'aéronefs

- b) Analyse de la couverture du programme AMDAR et de sa possible extension et mise à disposition d'une étude sur la question;
- c) Organisation de deux ateliers régionaux AMDAR, l'un à Hong Kong, Chine, en mai 2018 et l'autre à Buenos Aires, Argentine, en décembre 2018;
- d) Aboutissement d'un projet pilote sur la dérivation des observations d'aéronefs relatives au Pacifique Sud-Ouest et aux Caraïbes.

Conformément à la résolution 22 (Cg-17) du Dix-septième Congrès météorologique mondial, vous êtes invité(e) à contribuer au Fonds d'affectation spéciale AMDAR à l'appui des avancées techniques et du renforcement des capacités dans le contexte des activités essentielles ci-après, associées au programme d'observations d'aéronefs:

- a) Recrutement de consultants à des fins de développement et de coordination technique à l'appui de la mise en œuvre du programme AMDAR coparrainé par l'OMM et l'IATA;
- b) Recrutement de consultants et fourniture d'un appui pour mener à bien des activités de sensibilisation et de développement des capacités dans le domaine des observations d'aéronefs, notamment l'organisation d'une grande conférence conjointe OMM/IATA sur les observations d'aéronefs (octobre 2019) et d'un atelier sur l'utilisation d'aéronefs téléguidés pour obtenir des données d'observation en altitude;
- c) Fourniture d'observations d'aéronefs dans les zones de la planète où les données en altitudes sont rares, y compris en Afrique et aux tropiques;
- d) Participation à des forums et autres réunions sur les normes aéronautiques;
- e) Mise au point du répertoire de métadonnées des observations d'aéronefs au sein d'OSCAR/Surface (Outil d'analyse de la capacité des systèmes d'observation en surface);
- f) Organisation d'ateliers, de séminaires et de réunions techniques à l'appui du développement du système AMDAR aux plans national et régional.

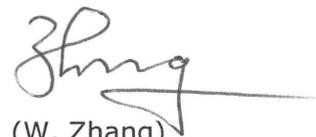
À défaut, vous pouvez envisager d'apporter votre soutien à certaines activités en cours menées dans le cadre du programme d'observations d'aéronefs.

Je vous demanderais également de bien vouloir indiquer les éventuels changements concernant votre correspondant(e) pour le programme AMDAR. La liste des correspondants nationaux figure dans la base de données OMM sur les profils de pays à l'adresse suivante:

https://www.wmo.int/cpdb/workgroups/view/crm_FP%20AMDAR

Je vous serais reconnaissant de me faire savoir si votre pays versera pour l'année 2019 une contribution au Fonds d'affectation spéciale AMDAR pour l'exécution des activités entreprises au titre de ce programme et des projets et initiatives qui en relèvent. Dans l'affirmative, j'apprécierais grandement que vous me donniez une première indication du montant de votre contribution ou du type d'aide que vous comptez apporter.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(W. Zhang)

pour le Secrétaire général